

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

Réservé
au
Moniteur
belge



10174914

BRUXELLES

22-11-2010

Greffé

N° d'entreprise : 0425.751.113

Dénomination

(en entier) : **FONDATION EDGAR P. JACOBS**

(en abrégé) :

Forme juridique : Fondation d'utilité publique

Siège : Avenue Paul-Henri Spaak 1 Bte6 à 1030 Bruxelles

Objet de l'acte : Démission et nomination administrateurs + transfert du siège social

L'an deux mil dix, le 13 septembre, s'est tenu une assemblée générale extraordinaire.

Sont présents : Monsieur BIERME Philippe

Monsieur LABEYE Jacques

Monsieur BURGRAEVE Jacques

Monsieur LEBEDEL Pierre

Monsieur LE GALLO Claude

Monsieur GUYARD Jean-Marc

Monsieur SCHELCK Raymond

Monsieur LEJEUNE Guy

Monsieur DIERICK Claude

Ordre du jour :

1. Démission administrateur
2. Nomination administrateur
3. Transfert du siège social
4. Divers

Point 1

L'assemblée accepte la démission en qualité d'administrateur de Monsieur LE GALLO Claude, domicilié

Résidence du Moulin de la Planche 8 à 91120 Palaiseau

Villebon-sur-Yvette (France), et ce à partir de ce jour.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/12/2010 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Réservé
au
Moniteur
belge



Volet B - Suite

Point 2

Il est de même acté la nomination en qualité d'administrateur de Monsieur HERMAL Patrick, né le 28/02/1960 à Pont-à-Mousson et domicilié Place de la République 12 à 75010 Paris (France) et ce à partir de ce jour.

Point 3

Par décision des administrateurs, le siège social de la fondation est déplacé à l'adresse suivante et ce à partir de ce jour :

Rue Melsens 13 Bte23

1000 Bruxelles

D'autres points n'ont pas été soulevés et la séance est levée.

BIERME Philippe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/12/2010 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature